

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE TECHNOLOGIE ET DE L'ENERGIE RENOUVELABLE » en abrégé « SITERE »

Siège Abidjan Cocody, les 2 plateaux, Angré 8eme tranche, caféier 6, villa 10 (non loin de terminus 205)., Lot 10, Ilot 02

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15 Août 2023, et enregistrés au CEPICI le 02 Oct 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE TECHNOLOGIE ET DE L'ENERGIE RENOUVELABLE » en abrégé « SITERE »

Objet : Les Nouvelles Technologies de l'information et de la Communication (NTIC)

- Vente et installation de matériels informatiques et câblages réseaux ;

- Programmation et Sécurité informatique ;

- Recherche et développement dans le secteur du numérique ; Création site web ; big Data ; Business Intelligence ; Protocoles de télécommunications; machine Learning ;

Les énergies renouvelables

- Vente et installation de matériels solaires, de systèmes photovoltaïques et de pompage Solaire ;

- installation et exploitation de sites de production d'énergie renouvelable notamment solaire photovoltaïque et la vente desdites énergies ainsi que de tous matériels et accessoires à la production d'énergie ;

Les Etudes, conseils et formation dans les domaines des NTIC; des énergies renouvelables ;

La Vente et l'installation de matériels électroniques de vidéosurveillance et de géolocalisation; de matériels de Télécommunication; de mobiliers et de consommables de bureau ;

Le Commerce Général

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody, les 2 plateaux, Angré 8eme tranche, caféier 6, villa 10 (non loin de terminus 205), Lot 10, Ilot 02

Dirigeant(s) M OUA SAMUEL SAINT CYR (COGÉRANT),
Mme KADJO MINHNY SANDRINE ÉPOUSE ASSOUAN (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-06231 du 26/10/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°76604/GTCA/RC/2023 du 26/10/2023

